

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Biologie-Santé

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de la terre, de l'univers et du vivant

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

Le master *Biologie-Santé* de l'Université François-Rabelais de Tours est une formation pluridisciplinaire qui s'appuie sur les laboratoires de recherche locaux. Elle propose de former les étudiants aux dernières avancées scientifiques dans les domaines de la biologie liés à la santé et aux approches expérimentales. La mention permet une spécialisation progressive grâce à son organisation en quatre parcours de 1<sup>ère</sup> année de master (M1) :

- *Biologie-Santé* (BS),
- *Infectiologie cellulaire et moléculaire, vaccinologie* (ICMV),
- *Biotechnologie et droit* (B&D),
- *Promotion et gestion de la santé* (PGS).

Ces quatre parcours se subdivisent en sept spécialités de 2<sup>nde</sup> année de master (M2), trois à finalité « recherche » :

- *Physiopathologies* (PP),
- *Cognition, neurosciences et psychologies* (CNP),
- *Relation hôtes-greffon* (RHG).

Deux à finalité indifférenciée :

- *Infectiologie cellulaire et moléculaire, vaccinologie, anticorps thérapeutiques* (ICMVAT),
- *Promotion et gestion de la santé* (PGS).

Deux à finalité professionnelle :

- *Biotechnologie et droit* (BD),
- *Qualité et gestion des risques en santé - Pharmacotechnie, contrôle, affaires technicoréglementaires* (QGRS-PCATR).

La mention inclut également une spécialité de M2, *Compétence complémentaire en informatique* », transversale et commune à sept masters de l'établissement. Par ailleurs, les compétences transversales et les deux stages obligatoires de M1 et de M2 constituent le socle d'une intégration professionnelle ou d'une poursuite d'études en thèse.

La mention est accessible en formation initiale et continue aux étudiants justifiant d'un diplôme de licence générale dans les domaines de la biologie et du droit.

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs généraux de la mention ainsi que ceux propres à chacun des quatre parcours de M1 et des sept spécialités de M2, sont bien exposés malgré une présentation un peu confuse entre les objectifs proprement dits et l'organisation de la formation. D'ailleurs, la notion d'objectif transparait à plusieurs reprises dans le document (ex : organisation). Selon le même schéma, les compétences sont déclinées de façon synthétique en fonction des métiers accessibles. On peut également noter l'excellente qualité du tableau fourni en annexe qui répertorie les métiers en fonction des parcours/spécialités. Les poursuites d'études concernent essentiellement le doctorat pour les étudiants issus des formations « recherche » alors que les spécialités professionnelles conduisent essentiellement à une insertion. D'une façon générale, le dossier montre que l'équipe pédagogique maîtrise bien les tenants et les aboutissants de la formation et ce, aussi bien au niveau de la mention que de chacun des parcours.</p>
Organisation
<p>La mention est structurée en quatre parcours de M1 conduisant à sept spécialités de M2 (+ une spécialité transversale commune avec d'autres mentions de l'établissement) parmi lesquelles on retrouve une forte mutualisation en M1 (19 unités d'enseignement (UE), selon les parcours), logiquement moins importante en M2 (cinq UE). Cette organisation, conforme à ce qu'un étudiant est en droit d'attendre de ce type de diplôme, permet une spécialisation progressive et témoigne d'un effort d'intégration des différentes formations dans la mention ; elles forment un ensemble cohérent et non une simple juxtaposition de formations préexistantes. L'organisation de la mention en spécialités à vocation « recherche », professionnelle et indifférenciées, est bien explicitée et permet de préciser leurs finalités vers les métiers de la recherche ou directement vers la vie active dans le cadre de différents métiers de la santé. La mention vise une formation multidisciplinaire autour des métiers de la santé en s'appuyant sur différentes unités de formation et de recherche (UFR). Cette pluridisciplinarité, qu'elle soit transversale ou thématique, est à la base des enseignements dont la liste est fournie en annexe. Cet aspect, bien décrit dans le dossier, constitue d'ailleurs un facteur clé de l'insertion professionnelle. Le grand nombre de spécialités induit, de fait, une architecture assez complexe mais qui reste lisible grâce à un effort notable de présentation. Toutefois, on peut se demander comment est perçue cette organisation par les étudiants. Les enseignements disciplinaires sont abordés différemment selon les parcours et les spécialités, en fonction des objectifs qui leurs sont propres, mais on note une forte présence d'enseignements transversaux (ex : un tiers en M2P-BD). De nombreux partenaires sont associés à la mention et ils diffèrent selon les parcours et spécialités. On les retrouve au niveau local, régional, national et international, et sont issus des secteurs académiques, associatifs ou encore privés. D'une manière générale, l'organisation de la mention et les processus qui la composent, bien que complexes, semblent bien maîtrisés par l'équipe pédagogique.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Biologie-Santé</i> a le monopole de la formation dans ce domaine à l'Université de Tours ; ce qui lui assure un positionnement clair. Il recrute majoritairement des étudiants locaux issus de la 3<sup>ème</sup> année de licence (L3) de biologie et de la L3 de droit et sciences économiques. Ainsi, les formations dispensées recouvrent 6 des 10 UFR de l'établissement, lui octroyant une bonne visibilité loco-régionale et au sein de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE). Quelques spécialités (QGRS, PCATR, BD) pourraient concurrencer les masters d'autres universités mais elles s'en distinguent aisément de par leurs contenus et leurs objectifs. Certaines spécialités de M2 (ex : CNP, RHG, ICMVAT) sont directement issues des thématiques de recherche des laboratoires locaux et des réseaux auxquels ils appartiennent. La spécialité CCI est originale et unique dans la ComUE, et fonctionne en réseau avec les spécialités similaires proposées par d'autres universités. Sur le plan international, la spécialité M2-ICMVAT fait partie d'un master européen Erasmus Mundus avec les Universités de Barcelone et d'Edimbourg ; ce qui renforce la visibilité et l'excellence du master que cherchent à renforcer les responsables. De façon étonnante, l'environnement socio-économique ainsi que les partenaires industriels et culturels ne sont pas précisés. Ainsi, l'offre proposée à l'Université de Tours apparaît comme riche et pertinente, même si des formations similaires peuvent exister au niveau national.</p>
Équipe pédagogique
<p>On note une grande diversité thématique de l'équipe pédagogique qui est composée des responsables à divers niveaux (année, parcours, UE). Les enseignants-chercheurs (EC) sont majoritaires en M1 (50-98 % des enseignements selon les parcours), alors que les intervenants extérieurs sont nettement plus présents en M2 professionnel (27-62 %) pour des interventions ciblées. Le dossier mentionne également la cohésion et la stabilité des équipes pédagogiques garantes d'une gestion pérenne et efficace de la mention. Leur composition semble donc représentative et bien adaptée aux objectifs et aux particularités propres à chaque formation. Le fonctionnement des équipes en M1 est relativement uniforme d'un parcours à l'autre aussi bien en termes de fréquence (deux réunions par an lors des jurys), de communication (diffusion de PV) que de composition (présence des étudiants, présence des représentants de la L3 pour la prise en compte de l'articulation L3-M1).</p>

Le bilan est plus contrasté en M2 où il ne semble pas exister d'équipe pédagogique au niveau de la mention. En effet, chaque spécialité fonctionne selon ses propres habitudes et sans uniformité. Cela se constate au niveau de la fréquence annuelle des réunions (aucune en M2I-ICMVAT mais quatre en M2P-GORS), de l'absence de diffusion des comptes rendus, et par le fait que les étudiants ne soient pas présents lors des réunions pédagogiques. On retrouve là, les limites de la mention en termes de fonctionnement.

#### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont stables au niveau de la mention comme dans chaque parcours sur le dernier contrat (environ 360 étudiants), il est à noter que le M2 RHG ne recrute qu'environ quatre étudiants par an. La mention exerce une forte attractivité puisque environ un tiers des étudiants viennent d'une autre université ou de l'étranger. Les spécialités sont accessibles en formation initiale ou continue mais seul le M2 PGS recrute massivement en formation continue, ce qui constitue un atout pour la mention. Les taux de réussite sont élevés en M1 (supérieurs à 80 %) et très bon en M2 (supérieurs à 90 %) mais ne tiennent pas compte des défaillances des étudiants ; les disparités restent faibles d'une spécialité à l'autre. La mention perd environ un quart de ses étudiants entre le M1 et le M2, mais du fait des recrutements externes en M2 les effectifs restent globalement stables sur les deux années. L'insertion professionnelle des M2P est facilitée par une limitation du nombre de places dans certaines spécialités. En M2R, l'insertion professionnelle concerne 40 % des diplômés. Devant les limites des enquêtes d'insertion, les équipes pédagogiques ont mis en place leur propre enquête fondée sur la veille active des réseaux sociaux professionnels. Cela permet d'obtenir des informations fiables qui montrent une insertion rapide des diplômés et en adéquation avec leurs études. La poursuite d'études concerne essentiellement les diplômés de M2R qui suivent une formation complémentaire pour acquérir de nouvelles compétences. Environ 40 % des diplômés poursuivent en doctorat, aussi bien à Tours, pour un tiers d'entre eux, qu'ailleurs en France ; ce qui montre la qualité de leur formation. La mention dispose donc d'une bonne capacité de recrutement qui lui assure un flux stable d'étudiants dont les taux de réussite élevés sont assortis d'une bonne insertion professionnelle et/ou poursuite d'étude.

#### Place de la recherche

La mention possède un fort adossement à la recherche essentiellement via les laboratoires locaux pour certains labellisés (Institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM-, Centre national de la recherche scientifique - CNRS -, Institut national de la recherche agronomique - INRA -, ...). Ceux-ci accueillent des stagiaires et leurs chercheurs et EC transfèrent les connaissances dans les enseignements. Alors que certaines spécialités sont rattachées à 15 (M2E-PP), voire 20 équipes de recherche (M2I-ICMVAT) et procurent une solide base pour les étudiants, d'autres ne sont rattachées qu'à une seule équipe (M2R-RHG, M2I-PGS) ; ce qui révèle une certaine fragilité de ces formations.

Les liens avec la recherche des spécialités professionnelles est plus ténu mais présent. L'initiation à la recherche s'effectue via les stages de M1 et M2 et les projets/rapports de stage ainsi que par les UE de méthodologie de la recherche. Les visites de laboratoire et de plateformes ainsi que les rencontres avec les personnels qui sont pourtant des leviers forts de la découverte du monde de la recherche, ne semblent pas généralisées dans toute la mention. On ne peut qu'apprécier les efforts de l'équipe pédagogique pour que les étudiants assistent à des conférences, séminaires, réunions scientifiques ainsi que, et c'est plus rare, à des congrès nationaux, voire internationaux.

#### Place de la professionnalisation

La professionnalisation occupe une place importante dans la mention. En effet, l'accompagnement est bien décrit en citant les dispositifs utilisés (ex : semaine de l'insertion professionnelle, forum des entreprises). Certaines spécialités organisent aussi des ateliers de CV et de simulation d'entretiens qu'il conviendrait de généraliser pour toutes les formations. De façon surprenante, les compétences professionnelles attendues ainsi que les métiers accessibles ne sont pas clairement exposés ; ce qui contraste avec la qualité du dossier. En M2R, les intervenants extérieurs (essentiellement des chercheurs CNRS, Inserm ou INRA) participent aux enseignements et à l'accueil des stagiaires, de façon marginale en M1 mais beaucoup plus importante en M2. Fort logiquement, les M2P accueillent de nombreux professionnels extérieurs à qui est confiée une forte proportion d'enseignements. Il est à noter que le M2I-ICMVAT, spécialité indifférenciée, concentre à elle seule 150 intervenants dont 80 extérieurs qui effectuent 41 % des enseignements. Le parcours CCI dispose aussi de nombreux partenariats industriels. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles jointes au dossier, sont bien détaillées et fournissent les renseignements demandés.

#### Place des projets et des stages

L'enseignement par projet est bien développé dans la mention avec des pratiques différentes selon les parcours et les spécialités. Parmi les exemples les plus originaux, on note la présence d'un projet scientifique transversal en M1BS qui est réalisé sous la forme d'une demande de financement. Le M1B&D s'affranchit des limites du « classique » mémoire bibliographique pour le faire évoluer vers la gestion de projet incluant l'organisation d'une conférence avec un invité du domaine.

En M2, les étudiants de la spécialité PGS doivent répondre à un appel à projet et concevoir un dispositif pédagogique. Les enseignements de CCI sont principalement orientés vers les projets parfois, réalisés entre plusieurs modules. Ces initiatives innovantes mériteraient d'être généralisées dans les autres parcours. Les rapports écrits et soutenus à l'oral sont rendus aux étudiants ; ce qui permet un retour d'expérience. Les stages obligatoires de M1 (quatre à sept semaines) et de M2 (six mois) constituent un point central de la formation. Ils se déroulent dans des structures en adéquation avec les objectifs de la spécialité. Les procédures de recherche, d'encadrement/suivi et d'évaluation sont bien décrites et analysées dans le dossier.

#### Place de l'international

La mention affiche une bonne ouverture internationale. Elle organise des échanges Erasmus en M1 en préparant le départ dès la L3 et en suivant la mobilité des étudiants. Les stages obligatoires de M1 et M2 constituent un autre moyen d'acquérir une expérience internationale que malheureusement peu d'étudiants retiennent pour leur formation. L'équipe pédagogique souhaite d'ailleurs développer cette mobilité.

Par ailleurs, la mention recrute des étudiants étrangers mais leur nombre reste faible malgré les centaines de demandes chaque année. L'enseignement de l'anglais est présent sous forme d'UE de langues en M1 (48 à 72 heures selon les parcours) avec pour objectif de préparer la certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES2) ou le TOEIC (test of english for international communication). De plus, certains enseignements, projets, analyses d'articles et conférences se déroulent en anglais. Le dossier ne mentionne pas de partenariat avec des universités étrangères ; ce qui est étonnant car le M2I-IVMVAT dispose d'un label Erasmus Mundus. Il s'agit d'un réel atout que la mention se doit de mettre en avant pour sa communication.

#### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

L'équipe pédagogique connaît très bien sa population étudiante. En effet, l'analyse des données fournies montre un recrutement d'étudiants issus de la L3 SV locale pour les deux-tiers, et des flux stables ces dernières années. Les étudiants extérieurs et/ou non-biologistes (essentiellement juristes) sont identifiés et pris en compte dans l'analyse. Concernant le M2, le dossier analyse finement le recrutement filière par filière en s'appuyant sur les données fournies annexes afin d'en connaître les forces et les faiblesses. Cela amène l'équipe pédagogique à mettre en place une série de dispositifs visant à accompagner les étudiants vers la réussite. Ces systèmes généraux ou plus ciblés selon les spécialités, sont remarquables par leur pertinence vis-à-vis de chacune des formations. Parmi les plus marquants, on pourra citer les remises à niveau sous forme d'UE (20 heures en M1ICMV), d'ouvrages de référence à lire ou encore d'un enseignement complet de 122 heures de droit ou de biologie pour les étudiants concernés en M1 B&D. De plus, les étudiants présentant des difficultés bénéficient d'un suivi spécifique et personnalisé, ce qui est rendu possible par la taille des promotions. En M2, l'accompagnement devient plus personnalisé et repose essentiellement sur l'implication des EC mais également sur l'accompagnement à l'insertion professionnelle notamment en M2P.

#### Modalités d'enseignement et place du numérique

La majorité des enseignements s'effectue sous forme classique de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques, avec une part importante de projets. En M2, on trouve des formes plus originales telles que des cours inversés, des conférences, des interventions pratiques effectuées par des entreprises partenaires ou encore, l'enseignement à distance du certificat informatique et internet. Les publics particuliers (salariés, doubles cursus, sportifs/artistes, en situation de handicap, élus) sont particulièrement bien accueillis car la mention utilise le dispositif « régime spécial des étudiants » de l'Université de Tours. Bien que la mention soit accessible principalement en formation initiale, le parcours M1 B&D l'est également en formation continue sur deux ans. De même, les procédures de validation des acquis de l'expérience permettent aux étudiants de licence professionnelle et de formations techniques d'intégrer le master. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (ADE, CELENE) semble bien développée au quotidien aussi bien par les enseignants que par les étudiants qui disposent tous de tablettes fournies par la région et ce, dès le M1. Les usages varient, là-encore, selon les parcours et spécialités mais recouvrent les aspects pédagogiques et formatifs, scientifiques, administratifs, communicatifs, professionnels du master.

#### Evaluation des étudiants

L'évaluation, conforme aux attentes, s'effectue classiquement (contrôle continu, terminal), les MCC ont été validées par l'établissement et sont diffusées aux étudiants. On note qu'il n'y a pas de compensation entre les semestres et que les étudiants doivent obtenir au moins 10 sur 20 au stage pour valider leur année. Ils ont à leur disposition des annales, des copies corrigées et les compte-rendu (CR) de stages annotés sont rendus. En M2, les modes d'évaluation deviennent plus variés et s'adaptent à la pédagogie de chaque UE en répondant aux objectifs de chaque spécialité (ex : analyses et rédaction d'articles, CR de stages, évaluation avec documents). Les compétences rédactionnelles (notamment en anglais) et orales font l'objet d'une attention particulière. La composition des jurys se révèle aussi très bonne.

Ainsi, les jurys semestriels de M1 intègrent des représentants de la L3SV et des différents M2, ainsi que des professionnels du secteur. Pour les soutenances de mémoire de stage, l'organisation diffère selon les spécialités et le nombre d'étudiants. Par exemple, en M2I-ICMVA, le jury est composé de huit membres permanents et de 30 à 40 extérieurs chargés d'évaluer les CR.

#### Suivi de l'acquisition de compétences

Les compétences, qu'elles soient scientifiques ou professionnelles, sont bien décrites avec des objectifs propres à chaque spécialités. Toutefois, ce qui est présenté comme le suivi de l'acquisition des compétences relève plutôt de l'aide à la réussite. D'ailleurs, on ne retrouve pas de dispositif de suivi tel qu'un portefeuille de compétences ou un système similaire. Le dossier fait tout de même apparaître une véritable réflexion sur l'aide à la réussite car un travail de fond est réalisé par les équipes pédagogiques. Ainsi, les disparités inévitables entre étudiants de M1 sont prises en compte dans l'élaboration des UE tant sur le plan disciplinaire qu'organisationnel. De même, on retrouve à plusieurs endroits dans le dossier, une évaluation des compétences orales et rédactionnelle et un développement des compétences transversales avec la rédaction d'une demande de financement en M1 BS. Le supplément au diplôme, dont un exemple est fourni en annexe, est complet et bien détaillé.

#### Suivi des diplômés

D'après les nombreux documents fournis en annexe, l'équipe pédagogique assure un suivi des diplômés d'excellente qualité. Pour cela, elle ne se contente pas des seules enquêtes de l'observation de la vie étudiante (OVE) qui semblent d'ailleurs assez récentes, mais elle utilise également plusieurs autres dispositifs tels que des enquêtes internes (relances par email), les associations d'anciens étudiants, des contacts par les réseaux sociaux professionnels (Viadeo et LinkedIn). Les cérémonies de remises de diplômes ainsi que le réseau professionnel R'Pro de l'Université de Tours permettent aussi à l'équipe enseignante de garder le contact avec les diplômés. Les informations recueillies sont analysées et les conclusions semblent être intégrées pour améliorer le pilotage de la mention.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Les conseils de perfectionnement sont organisés annuellement par spécialité et intègrent des représentants des différents intervenants, étudiants et, ce qui est plus original, d'anciens étudiants. Leurs objectifs sont bien définis et les comptes rendus (fournis en annexe) remontent aux tutelles et au conseil de pilotage de la mention. Celui-ci se réunit deux à quatre fois par an afin de définir les grandes orientations stratégiques de la mention et son positionnement dans l'offre de formation globale à l'échelle de la ComUE. Bien que la mise en place de ces instances soit récente, les différents responsables reconnaissent leurs plus-values afin de coordonner et d'améliorer le pilotage de la mention et ce, dans un paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche en restructuration dans la région. Cela se ressent clairement à travers la qualité du document d'autoévaluation dans lequel on perçoit un véritable pilotage de mention et non une simple juxtaposition de spécialités.

L'évaluation des formations et des enseignements est réalisée par l'OVE mais de façon incomplète. Pour pallier ce problème, des évaluations plus informelles ont été mises en place par les responsables de spécialité en M2 ; ce qui a permis d'augmenter la représentativité et la pertinence des enquêtes. L'équipe pédagogique s'est bien emparée de ces résultats pour améliorer certains points concernant l'organisation (densité d'enseignements, mutualisation, contrôles, ...), la pédagogie (diminution de la part de biologie en M2 PB&D), la personnalisation du projet professionnel, la professionnalisation (organisation de conférences « métiers »). Les modalités de l'autoévaluation organisée par l'établissement ne sont pas précisées dans le document.

Toutefois, il semble important de mettre en avant l'exceptionnelle qualité rédactionnelle du dossier. En effet, celui-ci propose une analyse fine de tous les parcours/spécialités de la mention en se basant sur des documents présentés en annexe. Il est toutefois regrettable que l'ensemble des documents présentés sous la forme d'annexes supplémentaires (155 fichiers !) n'aient pas été réunis en un document unique afin de faciliter leur consultation.

Enfin, on peut également noter que chaque point d'évaluation, fait l'objet d'un court préambule suivi d'un résumé des points forts et faibles mais de façon surprenante, beaucoup d'entre eux n'apparaissent que lors du bilan final et n'ont pas été évoqués dans l'analyse.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Le pilotage de la mention (objectifs, compétences, organisation, positionnement).
- La réussite, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.
- Le suivi des diplômés.
- La maîtrise des recrutements et les dispositifs d'aide à la réussite.
- La pluri- et la transdisciplinarité des formations autour des métiers de la santé ainsi que la diversité des équipes pédagogiques et des modes d'enseignements.

### Points faibles :

Ces points sont mineurs.

- Le suivi de l'acquisition des compétences.
- Un manque d'uniformisation dans le fonctionnement des équipes pédagogiques entre les spécialités de M2.

### Avis global et recommandations :

Le master *Biologie-Santé* est une formation pluridisciplinaire de qualité qui occupe une place centrale dans l'offre de formation de l'Université de Tours. Ses atouts au niveau du pilotage, de l'insertion professionnelle, des poursuites d'études et du suivi des étudiants, en font une formation attractive aussi bien localement que nationalement.

Dans un esprit d'amélioration continue, l'uniformisation des pratiques de pilotages des spécialités de M2 ainsi que la mise en place d'un dispositif de suivi des compétences professionnelles permettraient sans nul doute de renforcer l'efficacité de la mention.

Enfin, étant donné la qualité de la formation, celle-ci gagnerait à établir des partenariats avec des universités étrangères (ou bien à les afficher s'ils existent déjà).

# Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017  
Monsieur le Président de l'Université  
François-Rabelais de Tours

---

Université  
François-Rabelais  
de Tours

60, rue du Plat d'Étain  
BP 12050  
37020 Tours Cedex 1

[www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr)

**Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation**

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université  
Philippe Vendrix

